



Relevé des dépenses d'exploration, de mise en valeur du gîte, complexe minier et d'immobilisations Sociétés minières Prévission révisée 1999

Date limite de réception: 7 mai 1999

If you prefer this questionnaire in English, please check or call collect.

CORRIGER SI NÉCESSAIRE, L'INFORMATION PRÉ-IMPRIMÉE EN UTILISANT LES BOÎTES CORRESPONDANTES CI-DESSOUS

(écrire en majuscules ou dactylographier)

Activité principale:
Lieu visé:
Raison sociale:
Nom commercial:

Personne à contacter par la poste:
Titre:
a/s de:
Adresse:
Code postal:
Nom de la personne responsable:
Numéro de téléphone:
Poste
Numéro de télécopieur:

Type de propriété: (Voir directive A, dans le Guide)

Veillez déclarer les dépenses prévues pour la période du 1er janvier au 31 décembre 1999. Si ce n'est pas possible, veuillez indiquer la période couverte.

Votre année financière: (Voir directive B, dans le Guide)
DE Mois Année À Mois Année

Réservé à Statistique Canada
C. Recu Vérif. Corr. A. B.

Signature Poste officiel

Date de la déclaration
J M A

Adresse d'affaires (si elle est différente de l'adresse postale)

POUR REMPLIR LE QUESTIONNAIRE, VEUILLEZ VOUS REPORTER AU GUIDE:

Vous trouverez les directives, les définitions et les exemples supplémentaires dans le Guide de déclaration. Lisez-les avant de répondre au questionnaire, et économisez ainsi du temps et des efforts. L'astérisque \* indique qu'une définition ou des directives plus détaillées sont fournies dans le Guide de déclaration. Si vous n'avez pas reçu un Guide de déclaration et vous en désirez une copie veuillez communiquer avec nous au (613) 951-9815 ou 1 800 345-2294.

Retourner votre questionnaire dûment rempli à l'adresse suivante: Division de l'investissement et du stock de capital, Statistique Canada, Ottawa, Ontario K1A 0T6, ou par télécopieur: (613) 951-0196 ou 1 800-606-5393.

UTILISATION DES DONNÉES FOURNIES:

Les données recueillies par les enquêtes sur les immobilisations et les réparations paraissent dans les publications "Investissements privés et publics au Canada - no 61-205 au catalogue" et "Dépenses en immobilisations par type d'actif" - no 61-223 au catalogue. Les données sont utilisées par Statistique Canada comme données saisies pour le Système de comptabilité nationale. L'information est aussi utilisée par la Banque du Canada, Finances Canada, Industrie Canada, les agences provinciales, les associations d'échange, les universités ainsi que les organisations internationales pour l'analyse et pour développer des politiques au sujet de la macro-économie. Elle sert aussi à mesurer le degré de l'exploitation régionale.

CONFIDENTIALITÉ:

"La loi interdit à Statistique Canada de publier des statistiques recueillies au cours de cette enquête qui permettraient d'identifier une entreprise (institution ou personne) sans que celle-ci en ait donnée l'autorisation par écrit au préalable. Les données déclarées sur ce questionnaire resteront confidentielles, elles serviront exclusivement à des fins statistiques et la présentation des totaux publiés protège la confidentialité des données conformément à la Loi sur la statistique. Les dispositions de la Loi sur la statistique qui traitent de la confidentialité ne sont modifiées d'aucune façon par la Loi sur l'accès à l'information ou toute autre loi".

DÉCLARATION EXIGÉE EN VERTU DE LA LOI SUR LA STATISTIQUE:

Chacun est tenu de fournir les renseignements demandés sur le présent questionnaire, en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19.

ACCORDS FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX SUR LE PARTAGE DES RENSEIGNEMENTS:

Afin d'éviter tout chevauchement d'enquêtes et de diminuer le fardeau de réponse, Statistique Canada a conclu des ententes de partage de renseignements pour cette enquête:

En vertu de l'article 11 de la Loi sur la statistique, avec les bureaux de la statistique de Terre-Neuve, Nouveau-Brunswick, Québec, Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Colombie-Britannique. Statistique Canada adhère à l'entente en vertu de l'article 11 avec les bureaux provinciaux de la statistique qui ont des lois de la statistique semblables à la loi fédérale. Ces bureaux provinciaux ont l'autorité de recueillir cette information confidentielle que la loi sur la statistique fédérale;

En vertu de l'article 12 de la Loi sur la statistique, avec le Newfoundland Department of Mines and Energy, le Prince Edward Island Department of the Provincial Treasury, le Ministère des Ressources Naturelles de la Nouvelle-Écosse, le Nova Scotia Department of Finance, le Ministère de l'Énergie et des Ressources Naturelles du Nouveau-Brunswick, le Ontario Ministry of Northern Development and Mines, le Manitoba Department of Energy and Mines, le Saskatchewan Department of Energy and Mines (voir plus bas), le Budget Planning and Economics Division of the Alberta Treasury, le British Columbia Ministry of Employment and Investment, le Northwest Territories Bureau of Statistics, le Yukon Bureau of Statistics et Ressources Naturelles Canada. Les ententes avec ces agences exigent qu'elles gardent toute information confidentielle et qu'elles s'en servent seulement à des fins statistiques et de recherche. En vertu de l'article 12, les répondants peuvent s'opposer au partage de leurs renseignements avec ces agences en signifiant le refus par écrit au statisticien en chef du Canada et en envoyant la lettre de refus et le questionnaire dûment rempli dans l'enveloppe de retour ci-inclus.

En conformité avec l'entente en vertu de l'article 12 avec le Saskatchewan Department of Energy and Mines, Statistique Canada recueille l'information pour elle-même en vertu de la Loi sur la statistique et pour le Saskatchewan Department of Energy and Mines conformément à The Mineral Resources Act (Saskatchewan). En ce cas, le répondant ne peut refuser de partager leur information puisque la partie à l'entente est autorisée par la loi à exiger les répondants à fournir l'information.



**SECTION A: Genre de dépenses**

	(milliers de dollars)	
1. Dépenses d'exploration et mise en valeur du gîte hors d'un site minier	02	000.00
2. Dépenses d'exploration, de mise en valeur du gîte et complexe minier	04	Case A
2.1 Dépenses d'exploration et mise en valeur du gîte sur un site minier affectées à la recherche de nouveaux gisements dans ces terrains *		000.00
2.2 Dépenses d'aménagement du complexe minier Complexe minier y compris le coût de délimitation et de préparation d'un gisement découvert, en vue de la production; par exemple, découverte, puits, galeries, travers banc, remontées, forages au diamant, etc. *	06	Case B
3. Dépenses de construction non résidentielle Inclure la construction d'installations souterraines non comprises dans les montants déclarés aux questions 1, 2.1 et 2.2	08	Case C
4. Machinerie et équipement Coût des machines et de l'équipement neufs, et des importations de machines et d'équipement neufs et usagés; ceci comprend les frais d'acquisition de camions et de tout autre équipement automoteur, de mobilier de bureau, de pelles mécaniques et de tous les autres appareils de manutention ainsi que pour toutes autres machines et tout équipement n'ayant pas été déclarés aux Questions 1, 2.1 et 2.2.	10	Case D
<b>Total (1 + 2.1 + 2.2 + 3 + 4)</b>	16	000.00
5. Achat de terrains et de droits miniers En excluant les coûts des terrains déjà déclarés au titre des dépenses d'exploitation et de mise en valeur dans les items 2.1 et 2.2	18	000.00
6. Dépenses en immobilisations pour toutes constructions résidentielles	20	000.00
7. Achat d'immobilisations usagées au Canada	22	000.00
7.1 Bâtiments et structures usagés		
7.2 Machines et matériel usagés	24	000.00

**SECTION B: Changements des plans de dépenses en immobilisations \***

À partir des dépenses déclarées précédemment sur le questionnaire Ressource Naturelle Canada EX2R dans les Prévisions 1999	Dépenses d'exploration et de mise en valeur sur un site minier	Dépenses complexe minier	Construction non résidentielle	Machinerie et équipement
	Case A	Case B	Case C	Case D
	(Cochez la case appropriée)			
1. Plans abandonnés (indéfiniment) .....	754 <input type="checkbox"/>	755 <input type="checkbox"/>	756 <input type="checkbox"/>	782 <input type="checkbox"/>
2. Plans reportés à une (des) année(s) ultérieure(s) .....	757 <input type="checkbox"/>	758 <input type="checkbox"/>	759 <input type="checkbox"/>	784 <input type="checkbox"/>
3. Réduction de l'envergure du (des) projet(s) planifié(s) .....	760 <input type="checkbox"/>	761 <input type="checkbox"/>	762 <input type="checkbox"/>	786 <input type="checkbox"/>
4. Augmentation de l'envergure du (des) projet(s) planifié(s) .....	763 <input type="checkbox"/>	764 <input type="checkbox"/>	765 <input type="checkbox"/>	788 <input type="checkbox"/>
5. Introduction d'un (de) projet(s) additionnel(s) dans les plans actuels ou plan(s) reporté(s) de l'année précédente .....	766 <input type="checkbox"/>	767 <input type="checkbox"/>	768 <input type="checkbox"/>	790 <input type="checkbox"/>
6. Projet(s) en avance par rapport au calendrier établi, ou terminé(s) .....	769 <input type="checkbox"/>	770 <input type="checkbox"/>	771 <input type="checkbox"/>	792 <input type="checkbox"/>
7. Projet(s) en retard par rapport au calendrier établi .....	772 <input type="checkbox"/>	773 <input type="checkbox"/>	774 <input type="checkbox"/>	794 <input type="checkbox"/>
8. Meilleure information ou procédures de déclarations révisées .....	775 <input type="checkbox"/>	776 <input type="checkbox"/>	777 <input type="checkbox"/>	796 <input type="checkbox"/>
9. Autre(s) .....	778 <input type="checkbox"/>	779 <input type="checkbox"/>	780 <input type="checkbox"/>	798 <input type="checkbox"/>

**COMMENTAIRES**

055

---



---



---



---



---



---



---



---



---



---

**MERCI POUR LES RENSEIGNEMENTS**